

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-8 24SGADL0206

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2024

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 52
<u>Date de convocation :</u> 13 décembre 2024
<u>Date d'affichage :</u> 20 décembre 2024

<u>OBJET :</u> Budget annexe Assainissement - Vote du budget primitif 2025

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 67</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 1</u>
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers :</u>
• ayant donné pouvoir : 16 • n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Viviane PERRIN - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

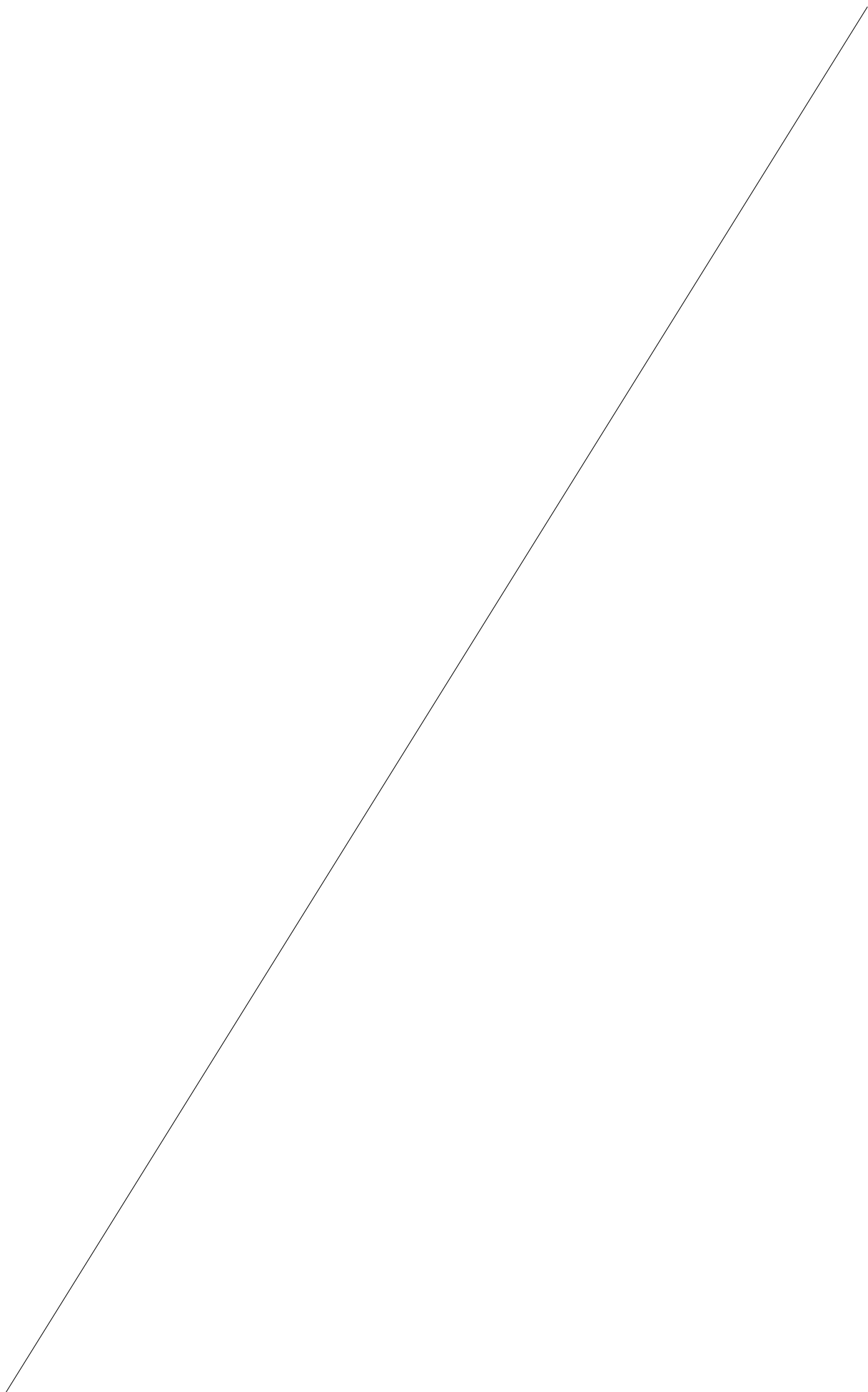
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Felix MORENO
M. Laurent SELVEZ
M. ATTEYE (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. JAUNET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme MATHOS (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme PICARD (pouvoir à M. Cyril GOMET)
M. PINTO (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Noël VALETTE



Le rapporteur expose :

« Le projet de budget primitif 2025 assainissement collectif présente une situation financière qui demeure particulièrement fragile malgré les efforts réalisés et l'augmentation de la tarification. Le taux d'épargne brute prévisionnel est évalué à ce stade à 11,78% et la capacité de désendettement pourrait atteindre au 1^{er} janvier, 15 années contre 9 années en 2024. L'épargne nette prévisionnelle est évaluée à ce jour à près de 391 K€.

L'évolution de ces ratios s'explique notamment par l'augmentation de l'ensemble des charges de fonctionnement : charges financières issues des emprunts réalisés pour financer les investissements, des charges à caractère général et des charges de personnel nécessaires à l'organisation cible de la direction.

A ce stade, en fonctionnement, la prévision des dépenses réelles de ce budget s'élève à 8 158 083 €, dont plus de 6,3 M € au titre de contrat de régie intéressée. Ces dernières sont stables par rapport au budget total voté 2024.

Les charges liées à la régie intéressée comprennent notamment :

- 1 674 397 € de remboursement des charges de personnel au régisseur ;
- 1 269 463 € de frais de sous-traitance ;
- 800 430 € de remboursement de charges diverses (télécommunications, loyers, assurances, etc...) ;
- 654 417 € pour la consommation électrique ;
- 849 125 € pour les produits de traitement et l'évacuation des boues ;
- 35 929 € pour les impôts et taxes (taxes foncières et CET) ;
- 633 760 € au titre des frais de siège et 97 429 € de redevance versée au titre du renouvellement des compteurs.

Les autres charges à caractère général, hors régie intéressée, concernent principalement la réalisation d'études, le paiement des taxes foncières, l'entretien des lagunes, des exutoires et déversoirs d'orage, la dératisation des réseaux et le débroussaillage. La dotation s'élève à 228 000 €.

Les charges de personnel intègrent le remboursement au budget eau potable des frais du service dédié à la gestion de la compétence, pour 615 436 €.

Les autres charges de gestion courante intègrent principalement la compensation financière des tarifs du SMEMAC pour 40 000 €.

Enfin, les atténuations de produits d'un montant de 550 000 € correspondent au reversement des redevances à l'agence de l'eau.

S'y ajoutent le remboursement des intérêts de la dette pour 352 081 €, qui intègrent la prévision du remboursement d'un nouvel emprunt à réaliser sur 2024, ainsi que les amortissements des immobilisations qui représentent 1 100 000 € (mouvements d'ordre).

Les charges exceptionnelles intègrent la prévision de rémunération du régisseur (qui sera ajustée en fonction du résultat d'exploitation en fin d'année) pour 289 755 €.

Dans ces conditions, la section de fonctionnement dégage un faible autofinancement, d'un montant de 308 850 €.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 246 933 € et intègrent l'ensemble des recettes issues de la facturation ainsi que les participations aux branchements pour 8 305 000 €. Il est précisé que cette prévision intègre une baisse des consommations et tient compte de l'évolution du tarif conformément à la trajectoire financière établie pour financer notamment les schémas directeurs. Pour les autres recettes de facturation (branchements eaux usées et diagnostic réalisés dans le cadre de vente immobilières notamment), les prévisions sont établies à 330 000 € (équivalentes au budget primitif 2024).

Les recettes comprennent également le remboursement du budget général au titre des charges d'exploitation des eaux pluviales portées par le budget assainissement collectif pour 911 000 €.

La dotation aux amortissements des subventions est de 320 000 € (recettes d'ordre).

Au vu de ces éléments, les niveaux d'épargne (nette et brute) du budget annexe assainissement collectif se présentent de la manière suivante :

Fonctionnement	BP 2024	PB 2025	Evolution PBP 25/BP 2024
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) (a)	8 526 000	9 246 933	8,46%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts (b)	6 871 317	7 806 002	13,60%
Epargne de gestion (c=a-b)	1 654 683	1 440 931	-12,92%
Intérêts de la dette (d)	208 400	352 081	68,94%
Epargne brute (e=c-d)	1 446 283	1 088 850	-24,71%
Remboursement capital de la dette (f)	607 000	698 000	14,99%
Epargne nette (g=e-f)	839 283	390 850	-53,43%

Il est rappelé qu'à compter du 1er janvier 2025 entre en vigueur la réforme des redevances des agences de l'eau. Ces redevances financent les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Ainsi, ce sont 3 nouvelles redevances qui sont créées.

Pour le budget assainissement, c'est une redevance qui concerne la performance « assainissement » et qui sera analysée sur 3 axes (validation de l'auto surveillance, conformité réglementaire et performance du système d'assainissement).

Les montants de ces redevances sont définis par les agences de l'eau. La Communauté Urbaine dépend de deux établissements différents (Agence de l'Eau Loire Bretagne et L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse).

Il est à noter que cette réforme n'est à ce jour pas intégrée au projet du budget primitif, et le sera au moment du budget supplémentaire le cas échéant. Elle donnera lieu à de nouveaux conventionnements.

En ce qui concerne les dépenses d'équipement 2025, celles-ci s'élèvent à 5 817 368 €.

Les principales opérations d'investissement prévues pour 2025 sont les suivantes :

- La poursuite de la mise en œuvre des schémas directeurs pour 2 749 000 € et des actions de dégagement et repérage des réseaux et des contrôles de conformité des branchements avec la réalisation d'expertises, liées notamment aux schémas directeurs à Torcy, Saint Sernin, Ecuisses, Blanzay, Gévelard, et le Breuil pour 231 000 €. Les travaux de renouvellement porteront principalement sur le géoréférencement des réseaux et les contrôles, la rénovation des réseaux en lien avec notamment la réhabilitation de conduite rue de la Barre au Creusot, le renouvellement du collecteur de talweg des Essarts à Sanvignes et la mise en séparatif de la rue Bourdon au Creusot et les travaux d'extension du réseau, principalement dédiés à l'accompagnement des travaux RCEA au puits Saint Pierre à Montceau les Mines.
- La mise en œuvre des travaux de rénovation des réseaux urgents hors schéma directeur

pour 2 172 184 € pour notamment la création d'une station de pompage à Saint Pierre de Varennes, des travaux de chemisage de la digue du Plessis à Montceau et les travaux d'extension du réseau pour 150 000 €, afin de poursuivre l'accompagnement du développement du territoire.

- Les travaux d'expertise pour 70 000 €, comprenant notamment la réalisation des diagnostics périodiques règlementaires sur les petits systèmes d'assainissement non intégrés dans les schémas directeurs validés en 2021 ;
- Les travaux d'investissement confiés au régisseur dans le cadre du contrat de régie intéressée, pour 232 184 €.

Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 6 543 368 € dont 726 000 € au titre du remboursement du capital des emprunts.

A ces dépenses d'investissement s'ajoute les opérations d'ordre au titre de l'amortissement des subventions d'un montant de 320 000 €, soit un montant total en dépenses de 6 863 368 €.

Le financement de ces travaux est assuré dans un premier temps par le versement de subventions pour 991 585 € du département de Saône et Loire et de l'Agence de l'Eau, notamment pour les travaux de rénovation du réseau thalweg aux Essarts à Sanvignes et de mise en séparatif rue du Creusot au Breuil, prévus dans le cadre du SDA.

Les recettes d'investissement intègrent également un autofinancement comme vu précédemment de 308 850 €, d'un emprunt d'équilibre de 4 462 933 €. Enfin la dotation aux amortissements s'élève à 1 100 000 €.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 16 430 301 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2024
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'D' and 'M' that are interconnected. The signature is written on a white background within a rectangular frame.

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, featuring a large, stylized 'D' and 'M' that are interconnected. The signature is written on a white background within a rectangular frame.

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF FONCTIONNEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2024	BTV 2024	BP 2025
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
	Charges à caractère général hors RI	200 573	212 073	228 000
	Charges à caractère général RI	4 679 000	5 321 430	5 322 422
011	Total Charges à caractère général	4 879 573	5 533 503	5 550 422
012	Charges de personnel	576 959	576 959	615 436
014	Atténuation de produit	510 000	547 112	550 000
66	Charges financières	208 400	208 400	352 081
	Charges de gestion courante hors RI	64 785	54 785	49 200
	Charges de gestion courante RI	670 000	799 519	731 189
65	Total Charges de gestion courante	734 785	854 304	780 389
	Charges exceptionnelles hors RI	20 000	20 000	20 000
	Charges exceptionnelles RI	150 000	330 500	289 755
67	Total Charges exceptionnelles	170 000	398 925	309 755
68	Constitution de provision			
022	Dépenses imprévues		62 529	
	Total dépenses réelles	7 079 717	8 181 732	8 158 083
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Amortissements des immobilisations	1 621 810	1 121 810	1 100 000
023	Virement à la section d'investissement	54 923	54 923	308 850
	Total dépenses d'ordre	1 676 733	1 176 733	1 408 850
	TOTAL DEPENSES	8 756 450	9 358 465	9 566 933
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
70	Redevances assainissement et participations branchements	7 605 000	7 605 000	8 305 000
74	Subventions	911 000	911 000	911 000
77	Produits exceptionnels	10 000	54 885	30 933
78	Reprises sur provisions			
002	Excédent de fonctionnement		467 130	
	Total recettes réelles	8 526 000	9 038 015	9 246 933
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Amortissements des subventions	320 450	320 450	320 000,00
	Total recettes d'ordre	320 450	320 450	320 000
	TOTAL RECETTES	8 846 450	9 358 465	9 566 933

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF INVESTISSEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2024	BTV 2024	PBP 2025
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
001	Déficit de l'exercice antérieur			
16	Emprunts & Dettes	607 000	607 000	726 000
20	Immobilisations incorporelles	536 500	546 500	698 000
21	Immobilisations corporelles	5 171 000	5 346 000	4 655 000
23	Immobilisations en cours	652 000	702 000	464 368
26	Participation			
020	Dépenses imprévues		50 000	
	Total dépenses réelles	6 966 500	7 251 500	6 543 368
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
040	Amortissements des subventions	320 450	320 450	320 000
041	Opérations patrimoniales		119 100	
	Total dépenses d'ordre	320 450	439 550	320 000
	TOTAL DEPENSES	7 286 950	7 691 050	6 863 368
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
10	Excédent fonctionnement capitalisé			
13	Subventions d'investissement	1 108 083	1 307 083	991 585
16	Emprunts	4 502 134	4 129 721	4 462 933
001	Excedent investissement reporté		958 414	
	Total recettes réelles	5 610 217	6 395 218	5 454 518
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
021	Virement de la section de fonctionnement	54 923	54 923	308 850
040	Amortissements des immobilisations	1 621 810	1 121 810	1 100 000
041	Opérations patrimoniales		119 100	
	Total recettes d'ordre	1 676 733	1 176 733	1 408 850
	TOTAL RECETTES	7 286 950	7 571 951	6 863 368

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24710029000193	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC CREUSOT MONTCEAU

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	31
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 20SGADP0143 du 04/06/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 566 933,00	9 566 933,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 566 933,00	9 566 933,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 863 368,00	6 863 368,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 863 368,00	6 863 368,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		16 430 301,00	16 430 301,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 533 503,00	0,00	5 550 422,00	5 550 422,00	5 550 422,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	576 959,00	0,00	615 436,00	615 436,00	615 436,00
014	Atténuations de produits	547 112,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
65	Autres charges de gestion courante	854 304,00	0,00	780 389,00	780 389,00	780 389,00
Total des dépenses de gestion des services		7 511 878,00	0,00	7 496 247,00	7 496 247,00	7 496 247,00
66	Charges financières	208 400,00	0,00	352 081,00	352 081,00	352 081,00
67	Charges exceptionnelles	398 925,00	0,00	309 755,00	309 755,00	309 755,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	62 529,23		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 181 732,23	0,00	8 158 083,00	8 158 083,00	8 158 083,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	54 923,00		308 850,00	308 850,00	308 850,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 121 810,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 176 733,00		1 408 850,00	1 408 850,00	1 408 850,00
TOTAL		9 358 465,23	0,00	9 566 933,00	9 566 933,00	9 566 933,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 566 933,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 605 000,00	0,00	8 305 000,00	8 305 000,00	8 305 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 516 000,00	0,00	9 216 000,00	9 216 000,00	9 216 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	54 885,00	0,00	30 933,00	30 933,00	30 933,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 570 885,00	0,00	9 246 933,00	9 246 933,00	9 246 933,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	320 450,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		320 450,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
TOTAL		8 891 335,00	0,00	9 566 933,00	9 566 933,00	9 566 933,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 566 933,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 088 850,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	351 500,00	0,00	698 000,00	698 000,00	698 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 541 000,00	0,00	4 655 000,00	4 655 000,00	4 655 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	702 000,00	0,00	464 368,00	464 368,00	464 368,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 594 500,00	0,00	5 817 368,00	5 817 368,00	5 817 368,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	607 000,00	0,00	726 000,00	726 000,00	726 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	657 000,00	0,00	726 000,00	726 000,00	726 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 251 500,00	0,00	6 543 368,00	6 543 368,00	6 543 368,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	320 450,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	119 100,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	439 550,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
	TOTAL	7 691 050,00	0,00	6 863 368,00	6 863 368,00	6 863 368,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 863 368,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 307 082,50	0,00	991 585,00	991 585,00	991 585,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 129 720,88	0,00	4 462 933,00	4 462 933,00	4 462 933,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 436 803,38	0,00	5 454 518,00	5 454 518,00	5 454 518,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 436 803,38	0,00	5 454 518,00	5 454 518,00	5 454 518,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	54 923,00		308 850,00	308 850,00	308 850,00

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 121 810,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	119 100,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 295 833,00		1 408 850,00	1 408 850,00	1 408 850,00
TOTAL		6 732 636,38	0,00	6 863 368,00	6 863 368,00	6 863 368,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
--	--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						6 863 368,00
---	--	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 088 850,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 550 422,00		5 550 422,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	615 436,00		615 436,00
014	Atténuations de produits	550 000,00		550 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	780 389,00		780 389,00
66	Charges financières	352 081,00	0,00	352 081,00
67	Charges exceptionnelles	309 755,00	0,00	309 755,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		308 850,00	308 850,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 158 083,00	1 408 850,00	9 566 933,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 566 933,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	320 000,00	320 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	726 000,00	0,00	726 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	698 000,00	0,00	698 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 655 000,00	0,00	4 655 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	464 368,00	0,00	464 368,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 543 368,00	320 000,00	6 863 368,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 863 368,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 305 000,00		8 305 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00		911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 933,00	320 000,00	350 933,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 246 933,00	320 000,00	9 566 933,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 566 933,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	991 585,00	0,00	991 585,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 462 933,00	0,00	4 462 933,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 100 000,00	1 100 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		308 850,00	308 850,00
Recettes d'investissement – Total		5 454 518,00	1 408 850,00	6 863 368,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 863 368,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 533 503,00	5 550 422,00	5 550 422,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	732 857,74	654 417,00	654 417,00
6068	Autres matières et fournitures	904 761,36	910 595,00	910 595,00
611	Sous-traitance générale	617 662,66	625 747,00	625 747,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	20 867,04	21 600,00	21 600,00
61551	Entretien matériel roulant	270 752,00	287 153,00	287 153,00
6156	Maintenance	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	992 792,18	1 006 425,00	1 006 425,00
6226	Honoraires	1 646 566,00	1 684 397,00	1 684 397,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	111 431,02	113 659,00	113 659,00
627	Services bancaires et assimilés	1 515,00	0,00	0,00
6288	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	20 073,00	20 500,00	20 500,00
6378	Autres taxes et redevances	35 225,00	35 929,00	35 929,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	576 959,00	615 436,00	615 436,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	576 959,00	615 436,00	615 436,00
014	Atténuations de produits (7)	547 112,00	550 000,00	550 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	547 112,00	550 000,00	550 000,00
65	Autres charges de gestion courante	854 304,00	780 389,00	780 389,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	854 304,00	780 389,00	780 389,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 511 878,00	7 496 247,00	7 496 247,00
66	Charges financières (b) (8)	208 400,00	352 081,00	352 081,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	186 218,40	332 000,00	332 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-27,00	-919,00	-919,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	14 308,60	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	6 400,00	6 000,00	6 000,00
6688	Autre	1 500,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	398 925,00	309 755,00	309 755,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	15 000,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	378 925,00	294 755,00	294 755,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	62 529,23	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 181 732,23	8 158 083,00	8 158 083,00
023	Virement à la section d'investissement	54 923,00	308 850,00	308 850,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 121 810,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 078 400,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	43 410,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 176 733,00	1 408 850,00	1 408 850,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 176 733,00	1 408 850,00	1 408 850,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 358 465,23	9 566 933,00	9 566 933,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 566 933,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	78 892,00
--------------------------------	-----------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	79 811,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-919,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 605 000,00	8 305 000,00	8 305 000,00
704	Travaux	150 000,00	190 000,00	190 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	6 765 000,00	7 400 000,00	7 400 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	510 000,00	550 000,00	550 000,00
7068	Autres prestations de services	180 000,00	165 000,00	165 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00	911 000,00	911 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	911 000,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 516 000,00	9 216 000,00	9 216 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	54 885,00	30 933,00	30 933,00
778	Autres produits exceptionnels	54 885,00	30 933,00	30 933,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat° actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 570 885,00	9 246 933,00	9 246 933,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	320 450,00	320 000,00	320 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	320 450,00	320 000,00	320 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		320 450,00	320 000,00	320 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 891 335,00	9 566 933,00	9 566 933,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 566 933,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	351 500,00	698 000,00	698 000,00
2031	Frais d'études	351 500,00	698 000,00	698 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 541 000,00	4 655 000,00	4 655 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	47 400,00	142 000,00	142 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	183 400,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	16 788,71	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	52,05	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 982 947,95	4 218 000,00	4 218 000,00
21561	Service de distribution d'eau	185 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	125 411,29	130 000,00	130 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	165 000,00	165 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	702 000,00	464 368,00	464 368,00
238	Avances commandes immo. incorp.	702 000,00	464 368,00	464 368,00
Total des dépenses d'équipement		6 594 500,00	5 817 368,00	5 817 368,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	607 000,00	726 000,00	726 000,00
1641	Emprunts en euros	548 000,00	665 000,00	665 000,00
1678	Autres dettes conduit° particulières	20 500,00	21 000,00	21 000,00
1687	Autres dettes	38 500,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		657 000,00	726 000,00	726 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 251 500,00	6 543 368,00	6 543 368,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	320 450,00	320 000,00	320 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	320 450,00	320 000,00	320 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	174 430,00	170 000,00	170 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	19 100,00	20 000,00	20 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 100,00	13 000,00	13 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	25 540,00	27 000,00	27 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	5 600,00	6 000,00	6 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	83 680,00	84 000,00	84 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	119 100,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	5 600,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	50 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	50 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	13 500,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		439 550,00	320 000,00	320 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 691 050,00	6 863 368,00	6 863 368,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 863 368,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 307 082,50	991 585,00	991 585,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 232 998,50	96 927,00	96 927,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	74 084,00	894 658,00	894 658,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 129 720,88	4 462 933,00	4 462 933,00
1641	Emprunts en euros	4 129 720,88	4 462 933,00	4 462 933,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 436 803,38	5 454 518,00	5 454 518,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 436 803,38	5 454 518,00	5 454 518,00
021	Virement de la section d'exploitation	54 923,00	308 850,00	308 850,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 121 810,00	1 100 000,00	1 100 000,00
28031	Frais d'études	14 275,00	14 300,00	14 300,00
28033	Frais d'insertion	200,00	200,00	200,00
28131	Bâtiments	63 300,00	40 000,00	40 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	7 800,00	4 000,00	4 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	285 210,00	290 000,00	290 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	607 415,00	719 300,00	719 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	98 000,00	30 000,00	30 000,00
28188	Autres	2 200,00	2 200,00	2 200,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	43 410,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 176 733,00	1 408 850,00	1 408 850,00
041	Opérations patrimoniales (8)	119 100,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	55 600,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	13 500,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 295 833,00	1 408 850,00	1 408 850,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 732 636,38	6 863 368,00	6 863 368,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 863 368,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 107 031,65									
1641 Emprunts en euros (total)					17 107 031,65									
1120 (478)	Agence France Locale	12/09/2019	21/10/2019	20/03/2020	97 999,97	F	FIXE	0,100	0,102		T	C	O	A-1
1265-1271 (480)	Agence France Locale	09/12/2019	22/06/2020	20/09/2020	1 050 000,00	F	FIXE	0,780	0,794		T	C	O	A-1
1266 (479)	Agence France Locale	09/12/2019	18/12/2019	20/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,710	0,722		T	C	O	A-1
140284801 (470)	Agence de l'eau Loire-Bretagne	23/01/2015	01/03/2017	31/10/2017	331 217,04	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1611-1613 (483)	Agence France Locale	15/12/2020	20/09/2021	20/12/2021	400 000,00	F	FIXE	0,520	0,529		T	C	O	A-1
202093 (455)	Crédit Mutuel	22/11/2012	31/12/2013	31/03/2014	161 563,12	F	FIXE	4,950	5,044		T	P	O	A-1
3443341 (419)	Caisse d'Epargne	02/12/2008	02/12/2008	25/05/2009	17 851,78	F	FIXE	3,740	4,004		A	P	O	A-1
496	Caisse des Dépôts	05/12/2024	15/12/2024	15/03/2025	3 000 000,00	V	LIVRET A	3,400	3,400		T	C	O	A-1
5495793 (487)	Caisse des Dépôts et Consignation	29/06/2022	01/07/2023	24/09/2023	1 500 000,00	F	FIXE	1,760	1,763		T	P	O	A-1
5571198 (489)	Caisse des Dépôts et Consignation	14/12/2023	22/12/2023	01/04/2025	2 500 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,971		A	C	O	A-1
5866165 (481)	Caisse d'Epargne	15/01/2020	01/01/2021	05/02/2021	229 394,76	F	FIXE	1,700	1,751		T	P	O	A-1
LBP-00007940 (482)	La Banque Postale	06/04/2020	24/04/2020	15/08/2020	240 000,00	F	FIXE	1,400	1,421		T	P	O	A-1
MIN539791EUR (485)	La Banque Postale	20/12/2021	30/09/2022	01/01/2023	500 000,00	F	FIXE	0,660	0,672		T	C	O	A-1
MON520863EUR/001 (474)	Caisse Française de Financement Local	07/05/2005	01/06/2017	01/06/2018	28 173,37	V	EURIBOR12M	0,066	0,401		A	P	O	A-1
MON529177EUR (412)	Caisse Française de Financement Local	08/10/2019	01/12/2019	01/12/2020	5 350 831,61	F	FIXE	2,000	2,029		A	P	O	A-1
MON540460EUR (486)	La Banque Postale	20/12/2021	30/12/2021	01/04/2022	700 000,00	F	FIXE	0,740	0,742		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					931 573,86									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					931 573,86									
(457)	SIVOM des Eaux du Brandon	01/01/2015	01/01/2015	01/02/2015	383 873,83	F	FIXE	4,500	3,733		A	P	N	A-1
SIVOM (425)	SIVOM des Eaux du Brandon	01/01/2008	01/01/2008	01/04/2008	547 700,03	V	AUTRE	0,000	4,332		A	P	N	A-1
Total général					18 038 605,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 919 365,51					674 971,93	328 923,60	0,00	74 142,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 919 365,51					674 971,93	328 923,60	0,00	74 142,98
1120 (478)	N	0,00	A-1	47 743,57	4,72	F	FIXE	0,100	10 051,28	44,81	0,00	0,94
1265-1271 (480)	N	0,00	A-1	813 750,00	15,47	F	FIXE	0,780	52 500,00	6 313,41	0,00	148,44
1266 (479)	N	0,00	A-1	750 000,00	14,97	F	FIXE	0,710	50 000,00	5 292,21	0,00	124,25
140284801 (470)	N	0,00	A-1	184 492,20	8,83	F	FIXE	0,000	20 499,14	0,00	0,00	0,00
1611-1613 (483)	N	0,00	A-1	335 000,00	16,72	F	FIXE	0,520	20 000,00	1 735,93	0,00	40,95
202093 (455)	N	0,00	A-1	110 159,44	13,00	F	FIXE	4,950	6 202,30	5 338,94	0,00	0,00
3443341 (419)	N	0,00	A-1	1 386,24	0,40	F	FIXE	3,740	1 386,24	51,71	0,00	0,00
496	N	0,00	A-1	3 000 000,00	30,00	V	LIVRET A	3,400	100 000,00	100 025,90	0,00	0,00
5495793 (487)	N	0,00	A-1	1 427 257,70	23,48	F	FIXE	1,760	49 563,29	24 631,83	0,00	468,40
5571198 (489)	N	0,00	A-1	2 500 000,00	39,25	V	LIVRETA	3,400	62 500,00	85 000,00	0,00	64 042,81
5866165 (481)	N	0,00	A-1	170 497,20	10,09	F	FIXE	1,700	15 359,52	2 800,88	0,00	401,34
LBP-00007940 (482)	N	0,00	A-1	173 204,95	10,37	F	FIXE	1,400	15 422,51	2 344,13	0,00	276,12
MIN539791EUR (485)	N	0,00	A-1	450 000,00	17,75	F	FIXE	0,660	25 000,00	2 908,13	0,00	693,63
MON520863EUR/001 (474)	N	0,00	A-1	2 078,48	0,42	V	EURIBOR12M	4,001	2 078,48	84,31	0,00	0,00
MON529177EUR (412)	N	0,00	A-1	4 330 795,73	16,92	F	FIXE	2,000	216 409,17	87 818,91	0,00	6 857,31
MON540460EUR (486)	N	0,00	A-1	623 000,00	22,00	F	FIXE	0,740	28 000,00	4 532,50	0,00	1 088,79
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		253 625,76					38 915,10	5 843,08	0,00	4 749,01
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		253 625,76					38 915,10	5 843,08	0,00	4 749,01
(457)	N	0,00	A-1	164 360,23	14,08	F	FIXE	4,500	20 603,33	4 955,08	0,00	4 207,02
SIVOM (425)	N	0,00	A-1	89 265,53	7,25	V	AUTRE	0,000	18 311,77	888,00	0,00	541,99
Total général		0,00		15 172 991,27					713 887,03	334 766,68	0,00	78 891,99

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 172 991,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d insertion (non suivis de travaux)	5	19/12/2024
L	Frais d études (non suivis de travaux)	5	19/12/2024
L	Terrains (aménagement...)	99	19/12/2024
L	Panneaux photovoltaïques (au sol)	20	19/12/2024
L	Bâtiments durables - usines (travaux)	60	19/12/2024
L	Bâtiments durables - barrages	99	19/12/2024
L	Bâtiments durables - Réservoirs	80	19/12/2024
L	Bâtiments durables - Bassins	90	19/12/2024
L	Canalisation fonte	90	19/12/2024
L	Canalisation PVC	70	19/12/2024
L	Canalisation béton	80	19/12/2024
L	Canalisation PEHD	70	19/12/2024
L	Canalisation inconnue ou mixte	80	19/12/2024
L	Regards en béton	80	19/12/2024
L	Abrevoirs	80	19/12/2024
L	Stations pompages / postes relevages	60	19/12/2024
L	Constructions légères	15	19/12/2024
L	Agencements / Aménagements	15	19/12/2024
L	Compteurs	15	19/12/2024
L	Panneaux photovoltaïques sur toitures	20	19/12/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		188 729,52	188 729,52	0,00	188 729,52
Dotation dépréciation actifs circulant	0,00	25/11/2021	88 729,52	88 729,52	0,00	88 729,52
Dotation dépréciation actifs circulant	0,00	24/11/2022	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		188 729,52	188 729,52	0,00	188 729,52

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 046 000,00	1 046 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 408 850,00	1 408 850,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	362 850,00	362 850,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 046 000,00	I 1 046 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		726 000,00	726 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	665 000,00	665 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	21 000,00	21 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	40 000,00	40 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		320 000,00	320 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	320 000,00	320 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-EURUUG-V Rénovation des usines de dépollution	3 076 161,00	0,00	3 076 161,00	1 740 415,00	676 184,00	659 562,00
2022-EUSDAHSDA-V Travaux sur réseaux eaux usées SDA et Hors SDA	27 533 481,00	0,00	27 533 481,00	9 178 560,00	5 071 184,00	13 283 737,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
26/09/2017 - Régie intéressée	Veolia Eau	Creusot Montceau Eau	Société Locale	38 971 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
- Participation au capital	Agence France Locale	AFL	Société Territoriale	45 600,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de membres présents : 52

Nombre de suffrages exprimés : 68

VOTES :

Pour : 67

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2024

Présenté par (1) le président,

A Le Creusot le 19/12/2024

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Le Creusot, le 19/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.